

**AVIS CSRPN N°2018-16**

**AVIS DU CSRPN DE LA REUNION**

**Etat des lieux des référentiels taxonomiques et écosystémiques  
dans les RUP françaises**

**REUNION PLENIERE DU 14 NOVEMBRE 2018**

Lieu : Hôtel de Région

Pétitionnaire : Région Réunion

**Contexte et objet de la demande :**

Cet état des lieux des référentiels taxonomiques et écosystémiques des RUP (Régions Ultrapériphériques de l'Union Européenne) est une commande de la Commission Européenne/DG Environnement. La Région Réunion, en contact avec la Commission, a reçu le document et souhaite en avoir une validation scientifique.

Le document est une synthèse rédigée par l'UICN et le MNHN/UMS Patrinat entre août et novembre 2017, puis relu et modifié entre avril et août 2017.

**Remarques préalables :**

L'ensemble de ce document, malgré la diversité des territoires, des approches et des concepts, propose un état des lieux et des perspectives dans un esprit de synthèse cohérent et constructif. Il s'agit déjà là d'un point fort de ce document dans un exercice assurément complexe et délicat à l'échelle de l'ensemble des RUP.

**Sur les données de l'état des lieux au niveau des habitats terrestres : (typologies et cartographie)**

1. Concernant les typologies et cartographies d'habitats, la liste présentant les principaux éléments retenus et leur définition est encore incomplète ; elle parle des « *unités paysagères : ensembles géomorphologiques, terroirs, etc.* » de manière finalement peu précise et gomme notamment les approches formalisées (géobotanique, phytosociologie paysagère) de séries et de géoséries de végétation, en fort développement actuellement, et qui sont les seules approches structurées et objectivées des paysages et des complexes de végétation. En corollaire, l'assertion en note infrapaginale p. 7 s'adressant aux unités paysagères « *Les typologies suivantes apportent à notre connaissance des informations quantitativement et qualitativement décroissantes sur les espèces et l'environnement* » est avant tout une question d'échelle et n'est donc pas totalement exacte car justement les séries de végétation sont les seules approches permettant d'avoir une vision complète des potentialités et des dynamiques d'un compartiment écologique donné. Il en est de même en ce qui concerne les unités paysagères et la phrase « *Les référentiels traitant des formations végétales, de l'occupation du sol ou des unités paysagères ne sont généralement pas utilisés comme des outils opérationnels pour l'analyse et l'aide à la décision* ». Bien au contraire,

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE LA REUNION

cette échelle des séries et géoséries de végétation est justement l'échelle ad hoc des décisions au niveau des territoires et des écosystèmes. Ce qui d'ailleurs est dit un peu plus loin p. 10.

2. Page 9 : « *deux objets typologiques conviennent particulièrement bien aux projets afférents à la conservation de la biodiversité : les végétations et les habitats.* » : il faudrait y ajouter les séries (et géoséries) de végétation, échelle qui convient beaucoup mieux à la complexité des milieux tropicaux. D'ailleurs dans les typologies de végétation, il y a souvent des confusions d'échelle et notamment certains types de végétations forestières à La Réunion correspondent de fait plus à des complexes de végétations forestières. À noter que cette échelle correspond aux objets typologiques cités p. 10 : « *En plus des végétations et des habitats, un type d'objet typologique particulier : les compartiments écologiques* », mais qui, c'est dommage, utilise un vocabulaire parallèle plutôt qu'un vocable spécifique à celui de la géobotanique (phytosociologie paysagère) qui opère à cette échelle. Cette lacune pourrait facilement être comblée en ajoutant références et vocabulaires de cette discipline formalisée (contrairement aux autres approches qui restent floues et variables d'un travail à l'autre).

**Sur les données de l'état des lieux au niveau des espèces :**

1. La partie « *référentiels* » s'appuie strictement sur le référentiel national français des Espèces (TAXREF). À l'échelle globale de l'état des lieux, cela est logique mais un renvoi juste aux outils qui finalement nourrissent régionalement TAXREF serait utile, comme finalement cela se fait pour la partie habitats du document, car la pertinence de TAXREF dépend aussi des dynamiques déployées en région qui permettent de nourrir TAXREF et de le mettre à jour.

Pour La Réunion, en ce qui concerne la flore vasculaire, l'appui de TAXREF sur l'Index des Trachéophytes de La Réunion (ITR) mené dans un cadre collaboratif avec le CBN Mascarin mériterait d'être signalé dans un esprit coopératif entre l'échelon national et l'échelon régional. Il en est de même pour l'Index des Bryophytes de La Réunion développé par Claudine Ah Peng et collaborateurs.

Pour la faune, certains outils ont été oubliés comme les données de la démarche REDOM.

2. Concernant les atlas de distribution, le tableau p. 40 indique pour les Angiospermes et les Fougères, l'Atlas de la flore vasculaire piloté par le CBNM. Il ne faut pas oublier que ce projet est en panne de financements depuis plusieurs années et est arrêté à ce jour.

3. Enfin, le travail de centralisation des données naturalistes engagé par l'ensemble des acteurs de la biodiversité sous le pilotage de la DEAL de La Réunion via le SINP permet d'avoir une meilleure connaissance en temps réel de la répartition et distribution de la flore et de la faune sur le territoire. Ce travail de synthèse permet de formuler des conclusions et des pistes de travail qui reflètent une juste situation de l'état de la biodiversité à la Réunion.

Le CSRPN rappelle donc la nécessité d'associer dans les acteurs de la biodiversité les "naturalistes experts" dans l'établissement dans les Stratégies Régionales de la Biodiversité. En effet, même s'il y a des avancées en terme de connaissances sur les habitats et les espèces, il y a encore des carences en terme de caractérisation de leur état de conservation pour définir les priorités. Et comme le souligne le document, l'apport des naturalistes locaux est bien souvent indispensable.

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE LA REUNION

**Sur la méthodologie employée :**

La méthodologie employée pour la recherche bibliographique est clairement explicitée. Les auteurs ont utilisé les référentiels partagés au niveau national (TAXREF, ZNIEFF...) et une expertise collective. Ce document ne présente donc pas une revue bibliographique classique mais une synthèse des informations disponibles dans les INPN/SINP et de l'expertise des différents contributeurs.

Les auteurs sont clairs à ce sujet. Ils précisent que compte tenu des délais et ressources associées à la demande qui leur a été faite, ce document ne représente ni une enquête approfondie ni une recherche bibliographique exhaustive. Ils exposent une analyse synthétique avec des éléments de réflexion qui pourra servir de base de travail au sein de chaque RUP.

Pour une meilleure exhaustivité, il pourrait être recommandé de se diriger vers une synthèse bibliographique plus approfondie.

**Avis final du CSRPN:**

**L'avis suivant est adopté par le CSRPN à l'unanimité :**

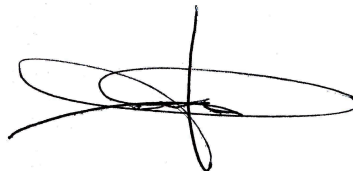
**Le CSRPN observe que cet état des lieux des référentiels dans les RUP françaises relève d'une synthèse se basant uniquement sur des données bibliographiques validées au niveau national.**

**Il n'y a pas eu de contact avec de nombreux acteurs de La Réunion. Il y a donc un manque d'exhaustivité. Certaines données récentes et/ou validées au niveau régional n'apparaissent pas.**

**Le CSRPN recommande donc que ce document soit amendé à partir des documents validés régionalement.**

Fait à Saint Denis, le 12 décembre 2018

Le Président du CSRPN



Roland TROADEC